

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en salle du Conseil (Mairie de Pralognan la Vanoise)

LE MERCREDI 06 AOÛT 2025 à 21 heures

ORDRE DU JOUR

- désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/07/2025
- Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal

I - MARCHÉS PUBLICS - DSP

1. signature du contrat de délégation de service public du domaine skiable avec la SAS Compagnie des Alpes
2. arrêt des comptes de la délégation de service public du complexe sportif et de loisirs avec la SAS Aquice
3. autorisation de signer un avenant de prolongation au marché d'exploitation et maintenance des installations techniques du Cristal avec la SASU Eolya

II - FINANCES

4. Approbation du rapport du délégataire du domaine skiable pour 2024
5. décision modificative n° 1 budget principal 2025
6. Versement d'une subvention d'équipement au budget annexe de la régie des équipements sportifs et de loisirs
7. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Club HCMP pour le tournoi mineur de septembre 2025

III - AFFAIRES GENERALES

8. autorisation de signer une convention de servitudes de passage avec orange
9. autorisation de signer une convention cadre avec le Parc National de la Vanoise

IV - RESSOURCES HUMAINES

10. modification du tableau des effectifs du personnel communal permanent

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous pouvez mandater un conseiller municipal pour vous représenter et voter en vos lieu et place. Ce pouvoir dûment complété et signé doit être reçu en mairie avant le début de la séance du Conseil Municipal pour être valable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pralognan la Vanoise, le 01/08/2025

Le Maire,

Martine BLANC

